

# DES CLIENTS SATISFAITS DE NOS PARTENAIRES

Ce sont les clients qui le disent \*:



94%  
de clients

ayant fait appel à un Partenaire  
se déclarent satisfaits des travaux réalisés  
et de leur relation avec le professionnel.

9 clients  
sur 10

sont prêts à recommander à leur entourage  
le Partenaire ayant réalisé leurs travaux.

Les Partenaires sont seuls et intégralement responsables des travaux qu'ils réalisent. EDF est tierce à la relation contractuelle existant entre les Partenaires et les clients chez qui ils réalisent des travaux. À ce titre, EDF ne peut se substituer à un partenaire défaillant ni garantir la bonne exécution des prestations engagées.

\* Enquête BVA réalisée en juin 2015 auprès de 1 005 personnes ayant fait appel à un Partenaire pour la réalisation de leurs travaux.

